

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1292

Artikel: Impôts : en mars, ne te découvre pas d'un fisc
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En mars, ne te découvre pas d'un fisc

Les contribuables ont tous reçu la notification de la taxation de l'impôt fédéral direct de 1996 avec un délai de paiement au 31 mars 97. La perplexité est la première réaction du contribuable distraité ou peu au fait des finesses des différents impôts.

ON A L'IMPRESSION d'avoir déjà payé ses impôts pour 1996. Dans le canton de Vaud, en tout cas, les impôts cantonaux et communaux se paient par acomptes. La perception de l'impôt s'échelonne ainsi tout au long du millésime. Un coup de téléphone à l'administration accroît notre consternation en confirmant qu'il ne s'agit pas d'une erreur: si l'impôt cantonal et communal est bien perçu sous forme d'acomptes, il n'en va pas de même pour l'IFD, exigible théoriquement à la fin de l'année, notifié dans les faits le premier trimestre de l'année suivante.

Un décalage aberrant

Dans un canton à taxation bisannuelle comme le pays de Vaud, le contribuable a donc rempli en février 95 une déclaration d'impôt portant sur ses gains de 93 et 94. Il a payé les impôts cantonaux et communaux correspondants en 95 et 96. En raison de l'absence d'acomptes, l'IFD, lui, est perçu en 96 et 97. Or, le revenu imposable est formé de la moyenne des années 93 et 94. Le contribuable paie donc en mars 97 un impôt calculé sur la base de revenus qui ont commencé à être encaissés en janvier 93, soit 4 ans et 2 mois auparavant...

Ce décalage peut être jugé comme aberrant ou au contraire finement pensé. En période de haute conjoncture, soit tout de même plus du 80% des millésimes depuis 50 ans, le paiement d'un impôt avec 4 ans de retard est particulièrement indolore. Dans l'intervalle, les revenus ont souvent augmenté de manière substantielle et le poids de l'impôt en est amoindri.

La situation est très différente aujourd'hui. Un nombre élevé de contribuables ont vu leur situation se dégrader depuis 4 ans. Il y a bien sûr les chômeurs, mais aussi tous ceux qui ont dû accepter un travail moins bien rémunéré ou dont les revenus ont stagné et parfois diminué. Pour ceux-là, le paiement d'un impôt basé sur des revenus de 93 peut représenter une charge conséquente et une surprise fort désagréable. La morosité du climat économique en sera renforcée. Un impôt trop élevé par rapport aux revenus freine la consommation et donc la relance

de l'économie. Heureusement l'harmonisation fiscale dont la date limite est fixée en 2001 devrait sans aucun doute éliminer ces détestables effets à retardement. jg

Oubliés...

ENTRE 1873 ET 1896, la Suisse a connu une profonde déflation. Tout comme aujourd'hui, l'économie mondiale était alors soumise à un libre-échange presque intégral: la baisse rapide du prix des transports, les nouvelles facilités de communication, les innovations technologiques qui conduisirent à la rationalisation des processus de production favorisèrent l'émergence de nouvelles puissances industrielles – l'Allemagne, le Japon et les Etats-Unis. Les agriculteurs français et allemands se trouvèrent soudain confrontés à la concurrence des céréaliers américains et russes. Les prix s'effondrèrent et le chômage se développa. Mais après la guerre, la croissance reprit, accompagnée d'une augmentation réelle des revenus, car les prix diminuèrent plus fortement que les salaires.

Beat Kappeler, dans une conférence organisée par la banque La Roche de Bâle, a rappelé ces faits qui dénotent une frappante similitude avec la situation actuelle. Pourtant l'économiste ne pense pas que nous connaissions à nouveau une période de croissance et de déflation simultanée. Dans les nouveaux pays industrialisés d'Asie, les salaires et les prestations sociales se développent rapidement, ce qui contribuera à alléger la pression concurrentielle qu'ils exercent sur les économies occidentales. Par ailleurs, les importations en provenance des pays à bas salaires ne constituent qu'une très faible part de notre consommation. Enfin, les banques centrales veillent au grain monétaire. Des raisons suffisantes pour ne pas rêver à une déflation qui nous ferait retrouver les chemins de la croissance. jd